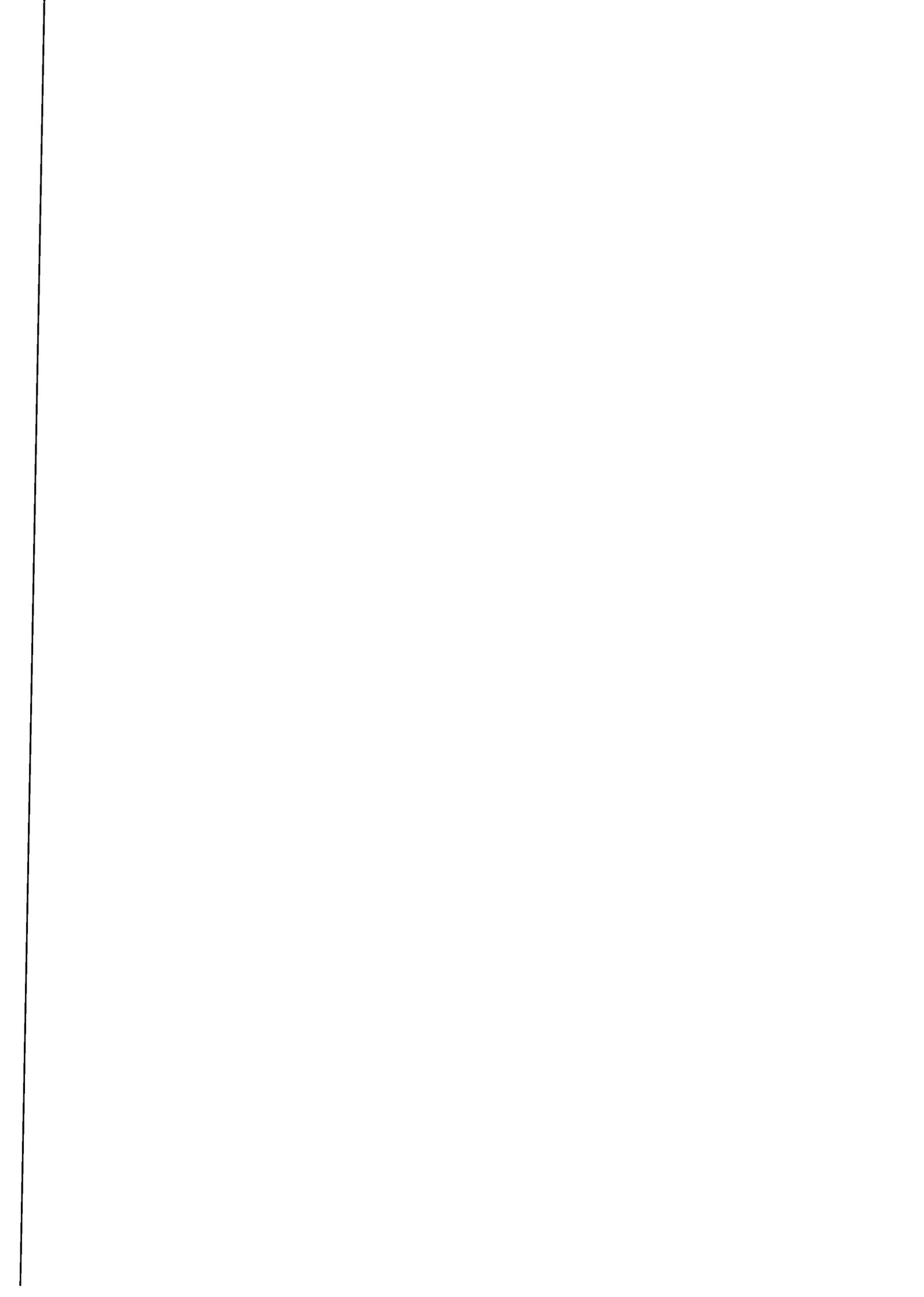


Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRASSE - 0603 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 18/12/2024 - B2024/008194 - 1984 B 00120 - 329 701 650 - ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVENCE



SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVENCE

213 Route de Cannes

06130 GRASSE

DOSSIER FISCAL

Dossier type Cerhpa
conforme
le gérant
Gaut

SPHERIO GRASSE- GAIA CONSEIL

57 ROUTE DE CANNES

AXE 85

06130 GRASSE

04 92 60 77 10

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVE	213 Route de Cannes
SIRET	06130 GRASSE
3 2 9 7 0 1 6 5 0 0 0 0 3 1	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées: AUTRES INTERMEDIAIRES SPECIALISES DU COMMERCE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
-----------------------------------	---	---------	--

Bénéfice imposable à 15%: 0 Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SPHERIO GRASSE - GAIA CONSEIL 77 ROUTE DE CANNES AXE RD 06130 GRASSE Tél: 04 92 60 77 10	

OGA/OMSA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
			Date: 18/04/2024 Lieu: GRASSE
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Qualité et nom du signataire: GERANT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Signature SAUDRAIS LAURENT

Examen de conformité fiscale (ECF)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)			c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e
			f
			g
			h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)			i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			j
Montant des revenus répartis (5)			Total (a à h)

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montant des sommes versées :					à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les 8
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5		Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	
1								
M SAUDRAIS LAURENT GERANT 127 CHEMIN DE CANTE 06130 GRASSE	110	2023	24 000					
Mme STEPHAN PIERRETTE ASSOCIEE 44 CHEMIN DE CH 06069	100	2023						

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		1 2	
Adresse de l'entreprise		213 Route de Cannes		06130 GRASSE		Durée de l'exercice précédent*	
Numéro SIRET*		3 2 9 7 0 1 6 5 0 0 0 0 3 1				Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N clos le		N-1	
				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 945	AG	2 561	384	480
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	14 530	AS	14 530		
	Autres immobilisations corporelles	AT	95 215	AU	91 157	4 057	992
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	676	BI		676	676	
	TOTAL (II)	BJ	113 366	BK	108 248	5 118	2 148
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	60 073	BU		60 073	80 600
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 000	BW		4 000	4 000
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	30 410	BY		30 410	88 989
Autres créances (3)	BZ	3 621	CA		3 621	17 393	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	316	CE		316	316	
Disponibilités	CF	13 923	CG		13 923	13 322	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 368	CI		2 368	774	
	TOTAL (III)	CJ	114 710	CK		114 710	205 393
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	228 076	IA	108 248	119 828	207 541
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	676	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks			Créances	

Désignation de l'entreprise		SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé	7 622 .)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	DC		
	Réserve légale (3)		DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	DG	156 500	156 500
	Report à nouveau		DH	(142 192)	(172 371)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 469	30 179
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
		TOTAL (I)	DL	24 161	22 693
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	31 172	43 489
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	DV	1 407	2 423
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	29 725	74 920
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	23 362	26 745
	Dettes fiscales et sociales		DY	10 001	36 471
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		801
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
		TOTAL (IV)	EC	95 667	184 849
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	119 828	207 541
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	95 667	184 849
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	422 261	FB		FC	422 261	368 381	
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	119	FH		FI	119	(148)
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	422 380	FK		FL	422 380	368 233	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 080	417	
	Autres produits (1) (11)					FQ	30	2	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	425 490	368 652
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	206 170	207 046	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	20 527	(36 032)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	121 882	87 148	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 339	6 119	
	Salaires et traitements*					FY	48 272	41 655	
	Charges sociales (10)					FZ	18 777	18 278	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo } - dotations aux amortissements* } - dotations aux provisions	dont fonds de commerce		HS		GA	636	806
							GB		
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges	dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)						GE	166	4 869
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	423 767	329 888	
1	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 723	38 764
opérations courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	8	80
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN	2	398
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	11	478	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	265	628
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	265	628	
2	RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(254)	(150)
3	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 469	38 614

Désignation de l'entreprise		SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			329	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			329	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			8 764	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			8 764	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			(8 435)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	425 501		369 458	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	424 032		339 279	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 469		30 179	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	6 707		7 317
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 080			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	13 045			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	3 788				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(13) Dont cotisations obligatoires	A9	13 045				
	dont cotisations Madelin	A7	3 788			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N				
NEANT		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N				
NEANT		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise		SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN										Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations						
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				KD	2 945	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains								KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9				KJ		KK			KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1				KM		KN			KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2				KP		KQ			KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	16 113	KT			KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	95 410	KW			KX			
		Matériel de transport *						KY	700	KZ			LA	1 011		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	5 566	LC			LD	2 594		
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours								LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes								LK		LL		LM			
	TOTAL III								LN	117 789	LO		LP	3 605		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G		8M		8T			
	Autres participations								8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés								IP		IR		IS			
	Prêts et autres immobilisations financières								IT	676	IU		IV			
	TOTAL IV								LQ	676	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								OG	121 410	OH		OJ	3 605			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I				IN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II				IO		LV		LW	2 945	IX	2 945
CORPORELLES	Terrains								IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre						IQ		MA			MB		MC	
		Sur sol d'autrui						IR		MD			ME		MF	
		Inst. gales, agenct et am. des constructions						IS		MG			MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT		MJ	1 583	MK	14 530	ML	14 530
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenct, aménagements divers						IU		MM	6 882	MN	88 529	MO	88 529	
		Matériel de transport						IV		MP			MQ	1 711	MR	1 711
	Matériel de bureau et informatique, mobilier							IW		MS	3 185	MT	4 975	MU	4 975	
	Emballages récupérables et divers *							IX		MV			MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours								MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes								NC		ND		NE		NF		
TOTAL III								IY		NG	11 650	NH	109 745	NI	109 745	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations								IO		OX		OY		OZ	
	Autres titres immobilisés								II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières								I2		2E		2F	676	2G	676
	TOTAL IV								I3		NJ		NK	676	2H	676
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								I4		OK	11 650	OL	113 366	OM	113 366	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

SPIERIO GRASSE- GAIA CONSEIL

Exercice N, clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVENNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN						Neant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 465	PF	96	PG		PH	2 561
TOTAL I		RK	2 465	RM	96	RN		RO	2 561
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	16 113	QA		QB	1 583	QC	14 530
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	94 478	QE	93	QF	6 882	QG	87 689
	Matériel de transport	QH	641	QI	23	QJ		QK	663
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	5 566	QM	424	QN	3 185	QO	2 804
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	116 797	QV	540	QW	11 650	QX	105 687
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	119 262	QP	636	QQ	11 650	QR	108 248
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst gales.agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst gales.agenc m divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat bureau et infomtr mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages recup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant de l'exercice	NP + NQ + NR	Total général non venant de l'exercice		NY	Total général non venant de l'exercice		NZ		
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations						SP			SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN		Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	676	UV	676	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	30 410		30 410					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	3 007		3 007					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	42		42					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	82		82				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	490		490					
	Charges constatées d'avance		VS	2 368		2 368					
	TOTAUX		VT	37 075	VU	37 075	VV				
	RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH	31 172		31 172					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	23 362		23 362						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 762		3 762						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 469		5 469					
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	769		769						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 407		1 407						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	65 942	VZ	65 942						
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	12 317	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN				Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :										
								3	1	1	2	2	0	2	3			
I. RÉINTEGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés																	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	2 212		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					WE							
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)					WG									
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexes D))					RB									
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)					XX									
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)					XZ									
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*																	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)																	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)															
			- imposées au taux de 0 %															
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions															
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)																		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW									
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8									
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage																		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage																		
												TOTAL I			WR	3 681		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE										
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *																		
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)																		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01/01/2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs															
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %																	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*																	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations					2A										
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)																	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.																	
	Majoration d'amortissement *																	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexes		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexes A)		L5								
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA								
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC										
			Zone de développement prioritaire (art. 44 Septedecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quinedecies)		PC										
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)																		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Créance dégelée par le report en arrière du déficit		ZI											
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage																		
III. RÉSULTAT FISCAL												TOTAL II						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI	3 681											
				déficit (II moins I)														
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*																		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*																		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)												XN		0				
												XO		3 681				

Désignation de l'entreprise : SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	108 742
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	3 681
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	105 061
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	105 061
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	546
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(172 371)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	30 179		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	(142 192)		Report à nouveau	ZG	(142 192)						
	(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)							TOTAL II	(142 192)				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			VQ	6 707		7 317					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				VT	31 849		12 350					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	40 344		28 536					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	2 667		1 034					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	7 573		7 433					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				VV	2 083							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	37 366		37 796					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	121 882		87 148					
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 026		977				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS			9Z	6 313		5 142					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	7 339		6 119						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	310 541		227 250					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	103 085		96 643					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*				OB	24 818							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)			Si oui cocher I Sinon 0	ZR	0			
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG									
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
1 ECLAIRAGE EXPO	3 587		3 587		
2 PORTAIL BRIOUDE	2 518		2 518		
3 CLIMATISATION BUR	776		776		
4 GROUPE ELECTRO SU	644		644		
5 SCIE SAUTEUSE	533		533		
6 PERCEUSE	405		405		
7 SRE HP ELITE 7200	980		980		
8 ORDI HP COMPAQ BU	893		893		
9 AUCHAN ASUS X61Z	523		523		
10 KIT FAX	790		790		
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)	
				⑩				⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+					
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice							
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme							
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*							
CADRI A plus ou moins-value nette à court terme (total aléatoire des plus et moins-values)			(A)					
CADRI B plus ou moins-value nette à long terme (total aléatoire des plus et moins-values)				(B)			(C)	
CADRI C plus ou moins-value nette à court terme					(B)		(C)	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN

Neant *

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise <u>SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
---	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Désignation de l'entreprise : SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVEN				Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel *				YP	1
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	422 380
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	422 380
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	30
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	3 080
Retrêtes sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XI	
TOTAL 2				OM	3 110
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	245 938
Variation négative des stocks				OQ	20 527
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	35 063
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	166
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	301 693
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	123 796
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	123 796
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	422 380	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence		GY	01/01/2023	GZ	31/12/2023
Date de cessation				HR	

* Attention : il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilière déclarée ligne 143 portées en ligne 128

Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET 3 2 9 7 0 1 6 5 0 0 0 0 3 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVE

ADRESSE (voie) 213 Route de Cannes

CODE POSTAL 06130 VILLE GRASSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 [] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 []

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 210

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille SAUDRAIS Prénom(s) LAURENT

Nom d'usage [] % de détention 52.38 Nb de parts ou actions 110

Naissance Date 060467 N° Département 75 Commune PARIS Pays FR

Adresse N° 127 Voie CHEMIN DE CANTE PERDRIX

Code postal 06130 Commune GRASSE Pays FR

Titre (2) Mme Nom de famille STEPHAN Prénom(s) PIERRETTE

Nom d'usage SAUDRAIS % de détention 47.62 Nb de parts ou actions 100

Naissance Date 211140 N° Département 29 Commune BREST Pays FR

Adresse N° 44 Voie CHEMIN DE CHEVREFEUILLES

Code postal 06069 Commune [] Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

SARL ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVENCE

213 Route de Cannes

06130 GRASSE

DOSSIER DE GESTION

SPHERIO GRASSE- GAIA CONSEIL

57 ROUTE DE CANNES

AXE 85

06130 GRASSE

04 92 60 77 10

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	2 945	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 113		
Installations générales agencements aménagements divers	95 410		
Matériel de transport	700		1 011
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 566		2 594
	TOTAL	117 789	3 605
Prêts, autres immobilisations financières	676		
	TOTAL	676	
	TOTAL GENERAL	121 410	3 605

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		2 945	2 945
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 583	14 530	14 530
Installations générales agencements aménagements divers		6 882	88 529	88 529
Matériel de transport			1 711	1 711
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 185	4 975	4 975
	TOTAL	11 650	109 745	109 745
Prêts, autres immobilisations financières			676	676
	TOTAL		676	676
	TOTAL GENERAL	11 650	113 366	113 366

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		2 465	96		2 561
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		16 113		1 583	14 530
Installations générales agencements aménagements divers		94 478	93	6 882	87 689
Matériel de transport		641	23		663
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 566	424	3 185	2 804
TOTAL		116 797	540	11 650	105 687
TOTAL GENERAL		119 262	636	11 650	108 248
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		96			
Instal.générales agenc.aménag.divers		93			
Matériel de transport		23			
Matériel de bureau informatique mobilier		424			
TOTAL		540			
TOTAL GENERAL		636			

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	676	676	
Autres créances clients	30 410	30 410	
Personnel et comptes rattachés	3 007	3 007	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42	42	
Taxe sur la valeur ajoutée	82	82	
Débiteurs divers	490	490	
Charges constatées d'avance	2 368	2 368	
TOTAL	37 075	37 075	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	31 172	31 172		
Fournisseurs et comptes rattachés	23 362	23 362		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 762	3 762		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 469	5 469		
Autres impôts taxes et assimilés	769	769		
Groupe et associés	1 407	1 407		
TOTAL	65 942	65 942		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 317			

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	492
Dettes fiscales et sociales	3 289
Total	3 781

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 368
Total	2 368

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		384		480	96	20.00
20500000 CONCESS.BREVETS LOGICIELS		2 945		2 945		
28050000 AMORT.CONC.BREVETS LOGIC.		2 561		2 465	96	3.89
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS						
21500000 MATERIEL ET OUTILLAGE		14 530		16 113	1 583	9.82
28150000 AMORT.MATERIEL&OUTILLAGE		14 530		16 113	1 583	9.82
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 057		992	3 066	309.11
21810000 INSTAL. GENER. ET AGENCEM		88 529		95 410	6 882	7.21
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT		1 711		700	1 011	144.43
21830000 MATERIEL DE BUREAU		2 308		1 215	1 093	89.98
21831000 MATERIEL INFORMATIQUE		711		2 395	1 684	70.32
21840000 MOBILIER DE BUREAU		1 956		1 956		
28181000 AMT DES INST. GENER. AGEN		87 689		94 478	6 789	7.19
28182000 AMT MATERIEL DE TRANSPORT		663		641	23	3.57
28183000 AMT MATERIEL DE BUREAU		845		1 215	370	30.48
28183100 AMTS MATERIEL INFORMATIQU		4		2 395	2 391	99.84
28184000 AMT MOBILIER DE BUREAU		1 956		1 956		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		676		676		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS		676		676		
Total II		5 118		2 148	2 970	138.25
MARCHANDISES		60 073		80 600	20 527	25.47
37000000 STOCK DE MARCHANDISES		60 073		80 600	20 527	25.47
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		4 000		4 000		
40910001 FOURN.ACPTES S/COMMANDES		4 000		4 000		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		30 410		88 989	58 579	65.83
41810000 CLIENTS FACT. A ETABLIR		30 410			30 410	
41810001 CLIENTS FACT. A ETABLIR				88 989	88 989	100.00
AUTRES CREANCES		3 621		17 393	13 772	79.18
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS		490		1 602	1 113	69.44
42500000 ACOMPTE SUR SALAIRES		2 500		2 500		
42820000 PROVISION CONGES PAYES		507			507	
43820000 CHARGES SUR CONGES PAYES		42			42	
44210000 PAS - Prélèvement à la source				2	2	100.00
44566100 TVA DEDUCT.S/ACHATS				3 913	3 913	100.00
44566200 TVA DEDUCT INTRACOM				9 376	9 376	100.00
44586000 TVA DEDUC. FACT. A RECEVO		82			82	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		316		316		
50810000 VALEURS MOBILIERES		316		316		
DISPONIBILITES		13 923		13 322	601	4.51
51200000 CIC		12 819		10 626	2 193	20.64
51204000 LYONNAISE BQ USD		105		64	41	63.87
51220000 Compte à terme CIC				1 632	1 632	100.00
53000000 CAISSE		1 000		1 000		

ABRIS CLOTURES ET JARDINS DE PROVENCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 €

Siège social : 213 route de Cannes
06130 GRASSE

RCS GRASSE B 329 701 650

EXTRAIT RESOLUTION AFFECTATION DE LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 juin 2024

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise des comptes et du bilan clos le 31 décembre 2023, approuve lesdits comptes ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, après avoir constaté que le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 1 469 €, décide d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- au compte « report à nouveau » à hauteur de 1 469 € en apurement partiel du report négatif antérieur

Conformément à la loi et à l'article 243 Bis du CGI, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué sur les 3 exercices précédents.

Certifiée conforme le gérant



